

EXTRAIT :



Nombre de membres en exercice : 25

PRESENTS (22) : M.ABELIN, M.PEROCHON, M.COLIN, Mme LAVRARD, M.TREMBLAIS, Mme BOURAT, Mme BARREAU, Mme AZIHARI, M.MEUNIER, M.BEN EMBAREK, M.PREHER, M.BONNET, M.CHAINE, M.DAGUISE, Mme MOREAU, M.JUGE, M.BARBOT, M.GAUTHIER, M.HENEAU, M.GUIMARD, Mme PIAULET, M.MELQUIOND

POUVOIRS (1) : Mme PIAULET donne pouvoir à M.SULLI

EXCUSES (2) : M.PICHON, Mme DE COURREGES

Secrétaire de séance : Monsieur Mohamed BEN EMBAREK

RAPPORTEUR : Madame Evelyne AZIHARI

OBJET : Emploi d'agents vacataires au service gestion des déchets – Autorisation de signature d'un accord cadre à bons de commande

Le service gestion des déchets assure le remplacement de ses agents en employant des agents vacataires. Le marché en cours prend fin le 30 septembre 2017, un nouveau marché est nécessaire afin d'assurer la continuité du service.

Il est proposé de renouveler le marché pour l'emploi des agents vacataires, sous forme d'un marché de services et d'insertion professionnelle (article 13 décret relatif aux marchés publics) composé de trois lots:

-Lot 1: Emploi des agents vacataires du secteur 1 (embauche au centre technique municipal de Châtelleraudais pour un montant estimatif annuel de 344 000 €)

-Lot 2: Emploi des agents vacataires du secteur 2 (embauche dans les déchèteries de St Christophe, Antran, Ingrandes, Antran, Les Ormes pour un montant estimatif annuel de 30 000 €)

-Lot 3: Emploi des agents vacataires du secteur 3 (embauche à la déchèterie de Doussay pour un montant estimatif annuel de 8000 €)

Le montant global du marché sur une durée de quatre ans est estimé à 1 528 000 € TTC et est inscrit au budget 2017.

* * * * *

VU les articles L2221-1 et L5211-2 du code général des collectivités territoriales relatif à signer par le président, les marchés sur la base d'une estimation de l'étendue de besoin et du montant prévisionnel du marché.

VU la délibération n° 2 du conseil de communauté du 22 avril 2014 portant délégation du conseil au bureau.

CONSIDERANT la nécessité de renouveler le marché pour assurer le remplacement des agents du service gestion des déchets,

Le bureau, ayant délibéré, décide d'autoriser le président ou son représentant à signer toutes pièces relatives à ce marché composé de trois lots pour une durée de 4 ans à compter du 1er octobre 2017, pour un montant total estimé à 1 528 000 € TTC.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS CHATELLERAUDAIS

Délibération du bureau prise par délégation

du 20 mars 2017

n°16

page 2/2

Les montants des dépenses seront imputés sur les lignes budgétaires de la communauté d'agglomération du pays châtelleraudais suivantes :812.10/6228/3470 - 812.31/6228/3460

UNANIMITE

Certifiée exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Publié au siège de la CAPC, le 22/03/2017

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER